

Voir les versets relatifs

La croyance au retour des esprits des morts et à leur réapparition occasionnelle appartenait aux superstitions des peuples orientaux, y compris les Hébreux. Pour empêcher les esprits des gens morts de mort violente de ressortir de leur tombeau, on couvrait celui-ci de pierres, et chaque passant y ajoutait la sienne. (cf. [Jos 7:26 8:29,2Sa 18:17](#))

Les pratiques nécromanciennes, évocation des défunts, furent connues même des Israélites (voir Divination, 5) : ex., l'évocation de l'ombre de Samuel par la pythonisse ([1Sa 28:7-25](#)), et son apparition est appelée « un dieu » (élohim, v. 13, cf. [Esa 8:19](#)) ; comp., dans l'Odyssée, les pratiques du devin Tirésias. Ces évocations d'esprits furent bientôt proscrites en Israël ([1Sa 28:3,9](#), [Le 19:31 20:6,27](#), De 18:11, cf. 2Ro 21:6 23:24, [1Ch 10:13](#), etc.).

Divers genres de démons étaient aussi tenus pour des esprits et censés hanter les déserts, les tombeaux, les lieux abandonnés (voir Démons, Bouc, Spectre des nuits). Voir enfin Fantôme.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



2 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

www.topchretien.com

+ **ond 21** ▾

Versets relatifs

Lévitique 19